

Le Haut-Commissaire en Nouvelle-Calédonie jusqu'en août 2019 a bien voulu nous faire part en avril 2019 de ce que lui inspirait, en termes historiques et prospectifs, le choix de la Nouvelle-Calédonie « de ne pas accéder à la pleine souveraineté et de ne pas devenir indépendante », lors du premier référendum prévu par les Accords de Matignon du 26 juin 1988, signés sous l'égide du gouvernement de Michel Rocard. On sait qu'un nouveau référendum aura lieu le 6 septembre 2020.

La Nouvelle-Calédonie face à ses hésitations persistantes sur son devenir

Un entretien avec Thierry Lataste

Philippe Lazar : Où en est la Nouvelle-Calédonie après sa décision historique de ne pas revendiquer son indépendance lors du référendum du 4 novembre 2018 ?

Thierry Lataste : Le résultat a été moins tranché que quelques sondages ne le laissaient entendre puisqu'on parlait même de 70/30 en faveur du maintien dans la République alors que le score a été 57/43. De ce fait, paradoxalement, ceux qui ont été battus ont perdu moins largement qu'ils ne pouvaient le craindre et ceux qui ont gagné n'ont pas crié trop fort victoire. Et comme l'Accord de Nouméa prévoit la possibilité de deux autres référendums (l'un d'eux avant le 3 novembre 2020 et le second avant le 3 novembre 2022), chacun des deux camps peut continuer à espérer en fin de compte l'emporter et aucun d'eux

n'a demandé qu'on renonce à ces nouvelles consultations !

L'analyse fine des résultats du scrutin montre qu'en réalité les votes ont été moins inspirés par une vision politique du futur que par les enracinements de nature identitaire, l'avenir reste donc très incertain. Et ce d'autant que la métropole est en fait mal connue des Calédoniens et notamment des plus jeunes d'entre eux. L'une des conséquences négatives de la suppression du service militaire obligatoire a été que ces derniers n'ont plus eu l'occasion de vivre un certain temps en métropole, ils se sentent souvent proches de pays moins lointains, comme l'Australie par exemple.

P.L. : Si je vous comprends, la France en tant que telle n'est pas au cœur des préoccupations d'une fraction importante de la population calédonienne ?

Thierry Lataste a été Haut-Commissaire en Nouvelle-Calédonie jusqu'au 5 août 2019. Il était, au moment de l'Accord de Nouméa de 1998, directeur du Cabinet du Secrétaire d'État à l'Outremer.

T.L. : Exactement ! La vraie question que la Nouvelle-Calédonie doit désormais affronter n'est pas celle de son rapport à la métropole, à la France ou à l'État ou encore à la façon dont les compétences régaliennes sont organisées et exercées sur place – et on est là au cœur-même de la problématique qui préside à votre revue telle que je la comprends – c'est sa capacité à faire en sorte que coexistent pacifiquement les cultures des différentes communautés présentes sur le territoire, dont certaines le sont de fort longue date. Tout cela s'inscrit dans une histoire lourde, mal connue, sur laquelle ma génération, par exemple, n'a pas reçu d'enseignement. Une arrivée de peuples mélanésiens il y a quelques millénaires, l'apparition, bien plus tard, des Européens derrière les missions dépêchées par les Églises, la prise de possession par la France du Second Empire en 1853 (un acte unilatéral signé par un officier de marine français !), le choix enfin de la Nouvelle-Calédonie comme complément à la Guyane en tant que terre de bagne. Sans surprise, la coexistence entre le peuple « autochtone » (comme on dit aujourd'hui dans le langage des Nations-Unies) et ceux « qui sont venus d'ailleurs » ne va pas très bien se passer. Et cela même si l'arrivée du dernier groupe ci-dessus évoqué, essentiellement masculin, ne manque pas d'engendrer des métissages.

P.L. : Vous parlez des Caldoches ?

T.L. : Oui nombre de Caldoches ont parmi leurs ancêtres une grand-mère ou une arrière-grand-mère kanak ! Mais la population kanak elle-même résiste mal aux pressions démographiques

concurrentielles et aux risques sanitaires auxquels elle est exposée. Sa taille diminue sensiblement entre la fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e, au point qu'on craint même qu'elle finisse par disparaître. À l'époque les Kanak ne sont pas citoyens français, sauf ceux d'entre eux qui vont partir en métropole pour prendre part à la Première Guerre mondiale – et même pas tous : ils sont tous « sujets de l'Empire ». Ils n'ont pas le droit de vote. Leurs enfants ne sont pas scolarisés dans l'enseignement public ; ce sont les missions catholiques et protestantes qui les prennent en charge. Jusqu'en 1946 les Kanak sont assignés dans des réserves, ils ne peuvent en sortir que sur autorisation du Gouverneur. Ils ne peuvent rester le soir à Nouméa.

P.L. : Cela rappelle hélas bien d'autres situations d'oppression de même nature !

LE CHOC ÉMANCIPATEUR DE LA GUERRE DE CORAIL

T.L. : Dans ce lourd contexte colonial intervient le rôle, en quelque sorte déclencheur d'émancipation, de la Seconde Guerre mondiale et des événements liés à la bataille dite de la mer de Corail, après Pearl Harbour. Les Japonais envahissent une partie des îles du Pacifique et menacent de débarquer en Australie. Les USA décident d'utiliser la Nouvelle-Calédonie comme base arrière et le territoire, qui compte alors moins de 100 000 habitants, voit débarquer 20 000 soldats américains avec leur cortège d'installations militaires, d'hôpitaux de campagne... Au total 1 200 000 militaires américains séjourneront en Nouvelle-Calédonie.

C'est avec ce support qu'est menée en particulier la bataille de Guadalcanal.

P.L. : En quoi cela joue-t-il un rôle sur l'évolution de la situation spécifique des Kanak ?

T.L. : Eh bien cela leur ouvre les yeux : ils voient des Noirs se comporter comme des Blancs, à égalité avec eux, conduire des Jeeps, etc. Toutes choses n'ayant guère de ressemblance avec le comportement à leur égard de l'administration coloniale ! Et, à partir de là, la situation commence à évoluer. La Quatrième République accordera dès 1946 aux Kanak la citoyenneté française, leur ouvrira l'accès à l'enseignement public. Des Kanak peuvent devenir bacheliers, en fait d'abord ceux qui se sont engagés dans la voie religieuse (les premiers dirigeants indépendantistes seront d'anciens séminaristes ou d'anciens pasteurs !). Cela n'interdit pas des manœuvres de retardement. Ainsi le premier scrutin au suffrage véritablement universel en Nouvelle-Calédonie n'aura lieu qu'en 1957 ! Les premiers médecins kanak, c'est après l'an 2000, les premiers avocats n'ont prêté serment qu'en 2016...

P.L. : Vous nous éclairez sur une histoire effectivement mal connue...

T.L. : Oui, mal connue en France mais pas chez les Kanak qui ont une intense mémoire orale. Ce qui s'est passé depuis, disons, le milieu du XIX^e siècle est très présent au sein des familles kanak. Je pense en particulier au fameux épisode de l'exposition coloniale de 1931 où le grand-père du footballeur international Christian Karembeu fut exposé au

Deux révoltes lourdement réprimées

En 1878, le grand-chef Ataï déclare au gouverneur français Léopold de Pritzbuher en déversant devant lui un sac de terre : « Voilà ce que nous avons », et ensuite déversant un sac de pierres : « Voici ce que tu nous laisses ». Ses efforts pour s'entendre avec les Blancs ayant été vains, Ataï choisit la lutte armée. Le pouvoir colonial réussit à s'assurer le soutien d'autres tribus kanak contre Ataï et ses partisans. L'insurrection met à feu et à sang le centre-ouest de la Grande Terre. Ataï est tué au combat le 1^{er} septembre 1878 à Fonimoulou par Segou, un auxiliaire kanak de Canala. La tête d'Ataï, qui avait été mise à prix, ainsi que celle de Sandja (le sorcier-guérisseur d'Ataï) est acquise par Navarre, un médecin de marine. Conservées dans un bocal de formol et montrées à Nouméa, elles sont expédiées en métropole en 1879 et conservées au « thesaurus cranorium » du musée d'ethnographie du Trocadéro. Navarre en fait don à la Société d'anthropologie de Paris fondée par Paul Broca. Les crânes d'Ataï et d'Andja sont étudiés en 1882 par le préparateur de Broca et rejoignent les collections du Musée de l'homme en 1951. Ce n'est que le 28 août 2014 qu'ils seront enfin restitués officiellement par la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, aux clans de l'aire coutumière concernée puis définitivement remis à l'ancienne tribu de Winrinha. La révolte kanak de 1917 s'inscrit, elle, dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Cette guerre entraîne dans les colonies une pression supplémentaire pour l'approvisionnement des armées. Certains colons sont contraints d'étendre leurs élevages sur des territoires habités par des Kanak pour répondre à la demande. Et bien que le code de l'indigénat soustraie les Kanak à la conscription, l'administration coloniale demande l'« engagement volontaire » de tribus kanak en leur faisant faussement miroiter des droits et des gains territoriaux. Le grand-chef de Tiamou, Noël Néa Ma Pwatiba, brûle sa case en signe de révolte contre l'autorité française. Après l'arrestation de membres de sa tribu, il se réfugie dans la brousse et entame avec d'autres membres de tribus animistes une forme de guérilla contre l'administration française qui les traque dans les montagnes jusqu'en mai 1918. Les autorités françaises offrent une récompense pour la capture de Noël ; celui-ci est effectivement fait prisonnier et décapité le 18 janvier 1918. La révolte est suivie par un procès à Nouméa en 1919 ; 78 hommes sont jugés, 61 condamnés et 2 guillotins en 1920.

zoo de Vincennes en tant que « sauvage cannibale ». Tout cela alourdit singulièrement les conditions d'une cohabitation sans arrière-pensées ; celle-ci fut au demeurant marquée par de grandes révoltes, je pense en particulier à celle de 1878, menée par le grand-chef Ataï, devenue emblématique, ou encore la dernière de grande ampleur, celle de 1917, du grand-chef Noël, quand il fut décidé d'envoyer combattre en France des « volontaires » qui ne l'étaient guère. Au début de la V^e République, au moment où la Côte d'Ivoire ou le Sénégal, qui avaient la possibilité de rester territoires d'Outremer ou d'opter pour ce qui deviendra rapidement l'accès à l'indépendance, font le second choix, la Nouvelle-Calédonie, par un vote de son « Conseil général » – le nom, à l'époque, de son assemblée territoriale – décide d'opter pour la première solution. La revendication indépendantiste ne s'amplifie que plus tard, dans les années post-68, portée à la fois par un basculement en ce sens de la principale force politique calédonienne, l'Union calédonienne, fondée à l'initiative des Églises catholique et protestante, et par le parti de libération kanak, le Palika, qui se veut marxiste.

UNE IMPRESSIONNANTE DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

T.L. : Dans le Pacifique sud coexistent encore aujourd'hui deux aires linguistiques très différentes, la Polynésie, où sur d'immenses distances les langues sont suffisamment apparentées pour que leurs locuteurs parviennent peu ou prou à se comprendre, et la Mélanésie, où sont parlées une extrême variété

de langues étrangères les unes aux autres, une cinquantaine de langues en Nouvelle-Calédonie lors de l'arrivée des Européens, sans doute quelque deux cents au Vanuatu ! Et huit cents en Papouasie !!!

P.L. : Le mot « kanak » appartient-il à toutes ces langues ?

T.L. : C'est un mot d'origine polynésienne, qui a été parfois utilisé comme injure (voir Les aventures de Tintin !) mais qui ensuite a été revendiqué comme un élément de fierté et que tous les indépendantistes considèrent désormais comme leur (incidemment, ce mot ne s'accorde ni en genre ni en nombre).

P.L. : Cette extrême diversité linguistique est-elle un obstacle aux échanges ?

T.L. : Paradoxalement, c'est aujourd'hui le contraire : la seule langue véhiculaire est le français ! On utilise les diverses langues autochtones chez soi, dans le village, dans la tribu ou au sein du clan mais tous les échanges publics se font en français, ce qui, j'ai bien sûr plaisir à le souligner, simplifie beaucoup la tâche du Haut-Commissaire au regard par exemple de celle de son collègue de Polynésie s'il ne parle pas le maori ! Cette utilisation généralisée du français crée à l'évidence un lien très fort avec la France. Peut-être le plus fort !

P.L. : Mais les autres langues ne risquent-elle pas dès lors de se perdre ?

T.L. : Si bien sûr, et c'est là une des préoccupations culturelles que de

tenter d'assurer leur sauvegarde ! Aujourd'hui une bonne partie de la population kanak vit en ville à Nouméa et non dans le terroir d'origine, ce qui ne facilite guère leur transmission voire leur conservation.

P.L. : Et l'enseignement se fait en français ?

T.L. : Oui bien sûr. Cependant le projet éducatif récemment adopté prévoit un enseignement de civilisation et langue kanak. À cette fin quatre langues ont été retenues sur la cinquantaine que j'ai évoquée. Celles qu'on considère comme encore les plus parlées. Elles donnent lieu à des ouvrages et elles peuvent prises comme options au baccalauréat.

P.L. : L'enseignement se dispense aussi en français dans les écoles religieuses ?

T.L. : Oui, catholiques comme protestantes ; la pratique protestante est plus tournée vers les langues autochtones et, dès l'origine, les pasteurs ont entrepris de traduire la Bible dans ces langues.

LE POIDS DES RELIGIONS CHRÉTIENNES

P.L. : Lorsque je vous ai demandé, avant que nous n'engagions notre échange, avec quelles personnalités je pourrais parler du devenir de la Nouvelle-Calédonie, vous avez aussitôt prononcé le nom du vicaire général, Roch Apikaoua, que l'on dit promis à devenir le prochain archevêque. L'emprise de la religion catholique reste-t-elle aujourd'hui aussi dominante que dans le passé ?



© MWAKA.OVERBLOG.COM

T.L. : La religion, en fait les religions catholique et protestante, sont effectivement très présentes dans toute cette région du monde et en Nouvelle-Calédonie en particulier. Il y a eu au XIX^e siècle une sorte de course de vitesse entre les pères maristes – catholiques souvent issus de Lyon et la région lyonnaise ou stéphanoise – et les pasteurs protestants de la *London Missionary Society* d'origine britannique, les États coloniaux ne sont arrivés qu'ensuite.

P.L. : S'agissant des catholiques, leur hiérarchie est-elle plutôt de tendance intégriste ou progressiste ?

T.L. : Je dirai volontiers : fidèle à la tradition et enracinée ! Toutes les réunions internationales dans le Pacifique commencent par une prière ! Lorsque le président de la République a réuni à Nouméa les dirigeants des pays de la région, cette pratique a encore été respectée !

P.L. : Quelle est en gros la répartition des deux religions ?

T.L. : En l'absence de tout recensement, il est difficile de répondre de

Centre Culturel
Tjibaou, Nouméa

façon précise. Je dirai cependant : sans doute équilibrée dans les communautés kanak ; à dominante culturelle d'origine catholique parmi les Européens, à l'image de la situation en France métropolitaine, les Wallisiens résidant en Nouvelle-Calédonie (qui représentent à peu près 10% de la population) sont quasiment tous catholiques. S'agissant des protestants, ils ont été affaiblis par une scission survenue dans les années cinquante. Globalement le catholicisme est donc majoritaire même si les Églises protestantes sont particulièrement vivantes en milieu kanak.

P.L. : On ne peut s'empêcher de penser un peu étrange cette dominante chrétienne et plus spécifiquement catholique y compris au sein d'une fraction de la population qui cherche parallèlement à valoriser ses racines historiques, à l'évidence de nature différente...

T.L. : Peut-être mais le croire vraiment serait ne pas prendre acte de la totale appropriation de cet engagement religieux par une large majorité de la population kanak !

LE POIDS DE LA MINORITÉ WALLISIENNE

P.L. : La proportion de Wallisiens présents en Nouvelle-Calédonie ne laisse pas d'étonner par son ampleur. Comment s'explique-t-elle ?

T.L. : La production de nickel – la grande ressource minière du territoire – est très consommatrice de main d'œuvre et la puissance physique des Wallisiens a été particulièrement recherchée dans les grands

chantiers de travaux publics, comme pour les mines et les usines du pays. Il y a aujourd'hui plus de deux fois plus de Wallisiens en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis ! Ils ont été accompagnés à leur arrivée par les institutions catholiques.

Leur rôle pendant la période des « événements », qui a laissé des traces, leur opposition très largement majoritaires à l'indépendance bien qu'une partie d'entre eux y soit favorable derrière le RDO (Rassemblement démocratique océanien), membre du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), enfin l'apparition toute récente d'une expression politique communautaire propre en font un des éléments-clés de la problématique calédonienne.

UN AVENIR QUI DEMEURE INCERTAIN

P.L. : Quelle est la proportion actuelle des Kanak ?

T.L. : Les Kanak constituent 39% de la population du territoire, les Calédoniens d'origine européenne 28%. Le troisième tiers, ce sont « des gens venus d'ailleurs », Wallisiens, Polynésiens, Javanais, Tonkinois ou Japonais... d'origines très diverses donc, mais tous Calédoniens.

P.L. : On en revient à ce que vous me disiez d'entrée de jeu : le vrai problème de la Nouvelle-Calédonie – ou plutôt des Calédoniens – est d'apprendre à gérer de façon démocratique et sociale cette diversité.

T.L. : C'était bien le pari de Jean-Marie Tjibaou, en 1984, au moment où les Kanak constituaient 45% de la

population de l'Île, que de parvenir à rallier à la cause de cette fraction à vocation majoritaire de la population une proportion importante des autres Calédoniens. Or ce n'est pas exactement ce qui s'est passé, d'une part parce que les Kanak sont entrés en transition démographique et que leur proportion dans la population a sensiblement diminué et, d'autre part, parce que les populations non européennes ont pu craindre pour leur sort si les Caldoches venaient eux-mêmes à ne plus être acceptés. Elles se sont dès lors ralliées aux adversaires de l'indépendance.

P.L. : Beaucoup de points d'interrogation subsistent donc malgré le « choix » du 4 novembre 2018 !

T.L. : Oui, mais ils n'effacent ni la réalité de ce premier choix ni les incontestables progrès en tous genres dont bénéficie la Nouvelle-Calédonie en termes politiques, sociaux et culturels et cela même si ces progrès, comme toujours, se manifestent moins vite qu'on ne le souhaite ! Fondamentalement, il faut essayer de faire en sorte que les divers groupes qui se reconnaissent comme calédoniens, malgré des histoires et des cultures différentes, prennent pleinement conscience de l'intérêt majeur qu'ils auraient à se mieux connaître avant même que d'apprendre à mieux vivre ensemble. Ils ont en partage l'amour de la Nouvelle-Calédonie et beaucoup plus de pratiques culturelles qu'ils n'en ont conscience. ☺

**PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS PAR
PHILIPPE LAZAR**